

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 72/SPCG nommant un administrateur en chef des Affaires d'Outre-Mer en qualité de commandant de Cercle de Djibouti

n° 72/SPCG

Ministère
PRÉSIDENTE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication
12 octobre 1967

Numéro JO
n° 12 du 10/11/1967

Date du numéro
10 novembre 1967

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— M. Jean Bergeron, administrateur en chef, 1er échelon, des Affaires d'Outre-Mer, est nommé commandant de Cercle de Djibouti et président du Tribunal du 2 degré dans le ressort dudit Cercle, en remplacement de M. Edgard Claverie, titulaire d'un congé à passer en Métropole.

Art. 2

— Avant d'entrer en fonction, M. Bergeron prêtera le serment prescrit par la loi.

Art. 3

Le présent arrêté sera enregistré, publié et exécuté partout où besoin sera.

Le Ministre des Affaires intérieures, Président par intérim, AHMED DINI AHMED.